



## PERFECTIONNEMENT EN BOTANIQUE (2 JOURS)

### OBJECTIFS

Perfectionner son approche de la botanique appliquée dans le domaine des PPAM.

### PROGRAMME

#### Lundi 30 avril

Savoir classer les plantes. Identifier les organes et termes descriptifs et qualificatifs des plantes. Savoir reconnaître les différentes familles de plantes. Savoir mettre en pratique l'identification des plantes sur le terrain.

#### Lundi 4 juin

Appréhender l'identification des plantes par les guides et autres flores. Perfectionner sa pratique de reconnaissance des plantes appliquée aux PPAM. Identifier les usages des plantes et propriétés pour l'usage aromatique et médicinales.



**Lundi 30 avril et Lundi 4 juin 2018**



**à Saint Jean Poutge et Sansan (Gers - 32)**

**Intervenant :** Juliette Martin, formatrice diplômée de l'école lyonnaise des plantes – herbaliste.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

**Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques et mise en pratique sur le terrain.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Perfectionnement en botanique.

**DATES :** Lundi 30 avril et Lundi 4 juin 2018.

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :** .....

- Chef d'exploitation       Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)                 Porteur de projet  
 Autre, précisez .....

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à ..... Le .....

Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

#### Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 16 avril** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :

05 62 05 30 86 ou à [contact@adear32.fr](mailto:contact@adear32.fr).



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

## PERFECTIONNEMENT EN BOTANIQUE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée :** 14 heures.

**Public :** Agriculteurs et porteurs de projet.

**Pré-requis :** Avoir des bases en reconnaissance des plantes.

**Lieu et horaires :** 30 avril au domaine de Herrebouc - Château de Herrebouc, 32190 Saint-Jean-Poutge et 4 juin à la ferme Canopée - Danazac, 32260 Sansan. De 9h30 à 17h30.

**Repas de midi :** Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

### Coût et prises en charge

Coût de la formation : nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département.

Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités : Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.